

# infos

Arize-Lèze

DOSSIER

SPECIAL  
VOIRIE



05 61 68 55 90  
accueil@arize-leze.fr

[www.arize-leze.fr](http://www.arize-leze.fr)



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

S'il y a bien une action intercommunale dont bénéficie tout citoyen habitant ou circulant sur nos 2 vallées, il s'agit de l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de la compétence « voirie » sur nos routes d'intérêt communautaire, représentant un linéaire de 380 km pour une surface de revêtement de 1,2 million de m<sup>2</sup>.

Parmi ses compétences, la communauté de communes assure ainsi l'entretien de l'essentiel des routes de notre territoire. Bénéficiaire d'un réseau routier de bonne qualité est important pour tous, que ce soit à titre professionnel, personnel, pour le tourisme, la sécurité mais également en terme d'image pour nos visiteurs.

L'exigence des élus communautaires sur la qualité de nos routes est élevée.

Pour cela, nous fixons tous les ans les objectifs de travaux pour la création, l'entretien, l'aménagement de la voirie, des ouvrages d'art, la reconstruction de ponts ainsi que des actions de remise en état après intempéries.

Les communes ont toujours à leur charge la surveillance du réseau, le nettoyage courant des accotements et dépendances, qui permettent une sécurité et une libre circulation, ainsi que le rebouchage des « nids de poules » pour les communes équipées.

L'ensemble des acteurs de ce service qui vous sont présentés dans ce dossier « **spécial voirie** », qu'ils soient élus ou agents, réalisent un excellent travail au service de l'Arize-Lèze et je les en remercie vivement. Vous trouverez également toutes les informations techniques et financières concernant la gestion du service, ses multiples missions, un bilan d'activité et le programme prévu pour 2021.

À votre service,

Le Président  
Laurent PANIFOUS

## LE SERVICE « VOIRIE »

Une action publique gérée comme une entreprise

2,5 FOIS  
MOINS  
CHER QU'UNE  
PRESTATION  
PRIVÉE

### L'ÉQUIPE TECHNIQUE VOIRIE

Le chef de service  
Christophe VÉROS

Le chef d'équipe  
Sébastien RAZÈS

Les agents d'exploitation  
Didier DUPRÉ, Bernard SCAPIN,  
Yoann COMMENGE,  
Thibault LEROUX,  
Bernard VIOLA

### SUR LA PARTIE GESTION ADMINISTRATIVE

Directeur général  
Hervé BARTHE

Directrice adjointe  
Martine MASCARENÇ

Gestionnaire des payes  
Maguy PONS

Gestionnaire comptable  
Sophie SOULÈRES

Gestion administrative  
Marine DAGRASSA



### LES VÉHICULES

- 3 véhicules légers
- 4 camions RENAULT
- 1 goudronneuse
- 1 camion hydrocureur
- 1 tractopelle
- 1 pelle et godets
- 1 mini-pelle 2,5 T
- 1 niveleuse
- 1 rouleau compacteur
- 1 balayeuse
- 1 tracteur épaveuse
- 3 gravillonneurs
- 1 remorque engins

### CARBURANT ANNUEL

- 24 400 litres de gazole
- 17 900 litres de gazole non routier

### LES MATÉRIAUX

- 13,2 millions de kg de granulat
- 700 000 kg d'émulsion (goudron)
- 50 000 kg d'enrobé à froid

### LES LOCAUX

- locaux de garage et stockage de 3 000 m<sup>2</sup>
- un atelier de 200 m<sup>2</sup>
- une base de vie de 200 m<sup>2</sup>
- un bureau administratif de 20 m<sup>2</sup>

### LES ESPACES EXTÉRIEURS

- 10 000 m<sup>2</sup> de stockage granulat sur le siège
- divers stockages sur terrains communaux, du département ou de particuliers

Directeur de publication  
Laurent PANIFOUS

Comité de rédaction  
Les Vice-Présidents et le personnel communautaire

Crédit photos  
Communauté de Communes Arize-Lèze

Conception graphique et réalisation  
benjamin-babron.com

Impression : IPS Imprimerie

Tirage : 7 000 exemplaires



# LES MISSIONS PRINCIPALES

Une équipe pluridisciplinaire

380 KM  
DE ROUTES POUR  
UNE SURFACE DE  
1,2 MILLIONS M<sup>2</sup>



# LES PRESTATIONS ANNEXES

Une intervention globale sur le réseau

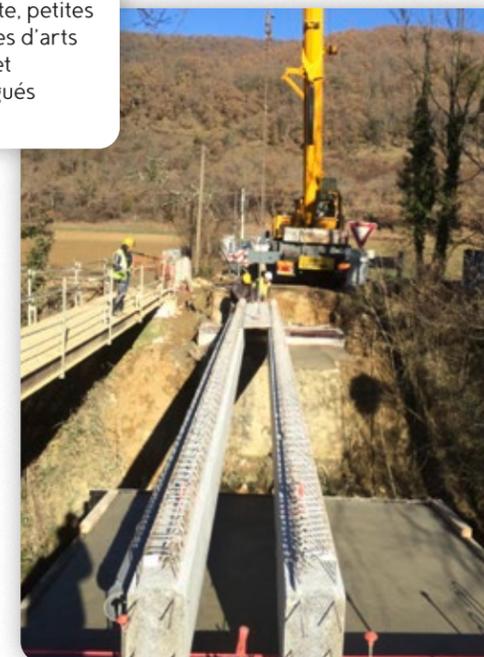
## OBLIGATIONS DES RIVERAINS

- Entretien des plantations
- Entretien des accès à la propriété 5 mètres en amont et en aval
- Respect des aménagements et limites du domaine public
- Respect de la réglementation du code de la voirie

## GÉRER L'IMPRÉVU

### RÉNOVATION DES PONTS

- inventaire, diagnostic, veille de sécurité, nettoyage, visite, petites réparations des ouvrages d'arts
- travaux de réparations et de reconstruction délégués à entreprises privées



### INTERVENTIONS APRÈS INTEMPÉRIES

- travaux effectués par entreprises spécialisées et en régie sur infrastructures routières : déblaiements, curage, nettoyage, restauration, enrochement, réparation de murs de soutènement, clôtures et murets, réfection du revêtement de chaussée



### REBOUCHAGE NIDS DE POULE

- réalisé par l'équipe uniquement sur petites communes
- enrobé à froid fourni gracieusement par l'interco

## NIVEAU MUNICIPAL

### À RÉALISER PAR LES COMMUNES

- nettoyage bords de chaussée : élagage et abattage d'arbres, ramassage branches, débroussaillage, balayage de chaussée, curage de fossés
- déneigement et salage

### LE POUVOIR DE POLICE

- le maire reste l'autorité de police administrative sur les routes d'intérêt communautaire
- il est seul habilité à régler les litiges avec les tiers : dégradations, ouvrages privés non conformes, plantations non entretenues...

# LES TRAVAUX PRÉVUS EN 2021

Des objectifs ambitieux à la portée de l'équipe

PRÈS  
DE 1,1 MILLION  
D'EUROS  
DE TRAVAUX  
PRÉVUS  
POUR 2021



Pour 2021, un programme ambitieux a été planifié :

- 50 km de voies,
- 1 450 tonnes de cailloux d'enrochements.

Ces travaux pourront être accomplis grâce à l'investissement quotidien de notre équipe voirie qui œuvre avec compétence, courage, enthousiasme et efficacité.

Pour comparaison, en 2020, le service Départemental n'a réalisé que 25 km de travaux sur les 310 km du réseau routier départemental sur le territoire de la Communauté, à savoir :

- 17 km sur un total de 150 km sur l'Arize,
- 8 km sur un total de 160 km sur la Lèze.

Je profite de cette tribune pour remercier les riverains, les municipalités et les services du Département qui ont mis à disposition des espaces de garage pour les engins et de dépôt pour le stockage des granulats, à proximité des chantiers.

Je souhaiterais pour autant condamner les agissements de citoyens peu scrupuleux. En effet, certains n'hésitent pas à piller sans honte dans les tas de granulats stockés en extérieurs. Ces vols ont représenté plus de 100 tonnes en 2020. De la même manière, nous avons régulièrement à déplorer des dégradations sur la voirie communautaire. Plainte sera déposée par les communes propriétaires concernées, chaque fois que cela sera possible. Certains litiges sont déjà en cours d'instruction en justice.

Le responsable du service voirie de la communauté de communes sélectionne les routes à entretenir en fonction de leur état ou des dégradations prévisibles en toute indépendance et sans aucune intervention des élus.

Enfin, je précise que le cadre communautaire exclu toute intervention sur les routes départementales ou les chemins privés quel que soit leur état.

**François VANDERSTRAETEN**  
Vice-Président en charge  
de la voirie et des travaux

Commune	Travaux voirie	Ouvrages Enrochement	TOTAL 2021
ARTIGAT	61 170 €	-	61 170 €
LA BASTIDE	-	-	0 €
LES BORDES	39 900 €	-	39 900 €
CAMARADE	92 500 €	38 724 €	131 224 €
CAMPAGNE	2 810 €	-	2 810 €
CARLA-BAYLE	79 540 €	15 300 €	94 840 €
CASTERAS	-	-	0 €
CASTEX	645 €	-	645 €
DAUMAZAN	1 007 €	-	1 007 €
DURFORT	10 500 €	-	10 500 €
FORNEX	-	-	0 €
LE FOSSAT	77 700 €	-	77 700 €
GABRE	-	-	0 €
LANOUX	-	-	0 €
LÉZAT-SUR-LÈZE	131 600 €	-	131 600 €
LOUBAUT	-	-	0 €
LE MAS-D'AZIL	82 970 €	25 668 €	108 638 €
MERAS	3 710 €	-	3 710 €
MONESPLE	-	-	0 €
MONTFA	-	33 600 €	33 600 €
PAILHÈS	48 630 €	-	48 630 €
SABARAT	33 350 €	45 828 €	79 178 €
STE-SUZANNE	59 876 €	-	59 876 €
SAINT-YBARS	107 800 €	-	107 800 €
SIEURAS	-	-	0 €
THOUARS	-	-	0 €
VILLENEUVE	52 830 €	45 774 €	98 604 €
COMMUNAUTÉ	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>886 538 €</b>	<b>204 894 €</b>	<b>1 091 432 €</b>

# LES CHANTIERS RÉALISÉS 2018-2020

Des travaux sur l'ensemble des communes

12 %  
DES ROUTES  
ENTRETENUS  
CHAQUE  
ANNÉE

Commune	Ouvrages Enrochement	Fossés	Enduit	Intempérie	Réalisé 2018 / 2020
ARTIGAT	-	13 156 €	87 436 €	1 135 €	101 727 €
LA BASTIDE-DE-BESPLAS	-	7 730 €	60 358 €	-	68 088 €
LES BORDES-SUR-ARIZE	10 898 €	55 372 €	29 629 €	-	95 899 €
CAMARADE	-	-	30 574 €	-	30 574 €
CAMPAGNE-SUR-ARIZE	-	13 769 €	89 309 €	-	103 078 €
CARLA-BAYLE	-	41 210 €	206 320 €	4 380 €	251 910 €
CASTERAS	-	-	12 748 €	-	12 748 €
CASTEX	-	7 820 €	36 786 €	25 864 €	70 470 €
DAUMAZAN-SUR-ARIZE	313 311 €	13 675 €	90 262 €	590 €	417 838 €
DURFORT	-	6 880 €	31 020 €	300 €	38 200 €
FORNEX	-	17 828 €	39 124 €	43 730 €	100 682 €
LE FOSSAT	-	12 983 €	160 972 €	1 827 €	175 782 €
GABRE	-	12 370 €	66 804 €	-	79 174 €
LANOUX	-	328 €	37 496 €	-	37 824 €
LÉZAT-SUR-LÈZE	83 538 €	2 290 €	356 044 €	69 308 €	511 180 €
LOUBAUT	-	-	33 323 €	-	33 323 €
LE MAS-D'AZIL	-	8 307 €	149 377 €	-	157 684 €
MERAS	-	4 218 €	12 734 €	-	16 952 €
MONESPLE	-	2 323 €	26 046 €	-	28 369 €
MONTFA	-	4 055 €	16 451 €	-	20 506 €
PAILHÈS	29 944 €	37 540 €	87 288 €	-	154 772 €
SABARAT	-	2 951 €	78 185 €	-	81 136 €
SAINTE-SUZANNE	-	6 902 €	61 660 €	4 283 €	72 845 €
SAINT-YBARS	-	9 037 €	174 692 €	243 288 €	427 017 €
SIEURAS	-	3 679 €	50 185 €	-	53 864 €
THOUARS-SUR-ARIZE	-	4 219 €	20 039 €	-	24 258 €
VILLENEUVE-DU-LATOU	-	8 159 €	16 080 €	-	24 239 €
COMMUNAUTÉ	-	2 003 €	-	-	2 003 €
<b>TOTAL</b>	<b>437 691 €</b>	<b>298 804 €</b>	<b>2 060 942 €</b>	<b>394 705 €</b>	<b>3 192 142 €</b>

Voirie communautaire	
Total par commune	Travaux 2018-2020
65 110 m <sup>2</sup>	20 500 m <sup>2</sup>
32 900 m <sup>2</sup>	13 800 m <sup>2</sup>
44 200 m <sup>2</sup>	7 300 m <sup>2</sup>
59 400 m <sup>2</sup>	4 300 m <sup>2</sup>
41 400 m <sup>2</sup>	20 100 m <sup>2</sup>
128 320 m <sup>2</sup>	45 100 m <sup>2</sup>
3 000 m <sup>2</sup>	2 200 m <sup>2</sup>
31 900 m <sup>2</sup>	6 500 m <sup>2</sup>
44 400 m <sup>2</sup>	19 300 m <sup>2</sup>
23 800 m <sup>2</sup>	7 300 m <sup>2</sup>
29 700 m <sup>2</sup>	9 000 m <sup>2</sup>
102 000 m <sup>2</sup>	33 800 m <sup>2</sup>
39 600 m <sup>2</sup>	17 400 m <sup>2</sup>
16 500 m <sup>2</sup>	8 600 m <sup>2</sup>
146 500 m <sup>2</sup>	74 800 m <sup>2</sup>
9 600 m <sup>2</sup>	8 800 m <sup>2</sup>
104 000 m <sup>2</sup>	31 300 m <sup>2</sup>
6 100 m <sup>2</sup>	1 900 m <sup>2</sup>
8 630 m <sup>2</sup>	5 500 m <sup>2</sup>
10 600 m <sup>2</sup>	3 100 m <sup>2</sup>
57 600 m <sup>2</sup>	18 200 m <sup>2</sup>
42 100 m <sup>2</sup>	16 700 m <sup>2</sup>
43 100 m <sup>2</sup>	13 300 m <sup>2</sup>
92 700 m <sup>2</sup>	36 300 m <sup>2</sup>
14 000 m <sup>2</sup>	11 000 m <sup>2</sup>
10 800 m <sup>2</sup>	3 400 m <sup>2</sup>
31 250 m <sup>2</sup>	3 200 m <sup>2</sup>
-	-
<b>1 239 210 m<sup>2</sup></b>	<b>442 700 m<sup>2</sup></b>

# LE BUDGET VOIRIE ANNUEL

Evaluation sur un exercice annuel moyen

UN BUDGET  
GLOBAL DE PLUS  
DE 1,5 MILLION  
D'EUROS

## EN DÉPENSES

<b>LE PERSONNEL</b>	
• équipe technique	285 000 €
• gestion administrative	20 000 €
<b>LES VÉHICULES</b>	
• charges de fonctionnement	95 000 €
• emprunts et amortissements	87 000 €
• renouvellement du parc	120 000 €
<b>ENTREPÔTS, GARAGES ET BUREAUX</b>	30 000 €
<b>LES MATÉRIAUX</b>	500 000 €
<b>EMPRUNT TRAVAUX VOIRIE</b>	105 000 €
<b>IMPRÉVUS PONTS ET INTEMPÉRIES</b>	275 000 €

## EN RECETTES

<b>AUTOFINANCEMENT + FCTVA</b>	856 000 €
<b>SUBVENTIONS</b>	495 000 €
<b>TRAVAUX SOUS MANDAT</b>	55 000 €
<b>PARTICIPATION COMMUNALE IMPRÉVUS</b>	105 000 €

